LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu relatif au rétablissement de la gratuité des droits d'inscription dans l'enseignement supérieur public pour les étudiant·es étranger·es extra-européen·nes

Voeu déposé par Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que l'accès à l'enseignement supérieur constitue un droit fondamental et un levier essentiel d'émancipation individuelle, de coopération internationale et de diffusion des savoirs ;

Considérant que la France a longtemps fondé l'attractivité de son enseignement supérieur sur le principe d'un accès largement ouvert aux universités publiques, indépendamment de l'origine nationale des étudiant-es ;

Considérant que l'augmentation différenciée des droits d'inscription pour les étudiant-es étranger-es extra-européen-nes, mise en œuvre dans le cadre de la stratégie dite « Bienvenue en France », a instauré une rupture d'égalité dans l'accès aux études supérieures ;

Considérant que cette mesure constitue un frein financier important pour de nombreux étudiant-es originaires de pays à revenus faibles ou intermédiaires, notamment d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie ou d'Amérique latine ;

Considérant que les universités, les organisations étudiantes, de nombreux enseignant-es-chercheur-euses ainsi que plusieurs collectivités territoriales ont dénoncé les conséquences de cette politique sur la diversité sociale et géographique des étudiant-es accueilli-es en France ;

Considérant que les recettes supplémentaires générées par cette hausse des droits d'inscription demeurent limitées au regard du budget global de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Considérant qu'à l'inverse, cette politique porte atteinte à l'image de la France comme pays d'accueil, de partage des connaissances et de coopération intellectuelle internationale ;

Considérant que les étudiant-es internationaux contribuent pleinement à la vitalité scientifique, culturelle, économique et démocratique de notre pays, et qu'ils constituent souvent des ambassadeurs durables de la langue française et des valeurs de la République ;

Considérant que Paris accueille une part importante de la population étudiante internationale et bénéficie directement de sa présence dans ses universités, ses laboratoires, ses écoles et ses quartiers ;

Considérant que dans un contexte de compétition internationale accrue pour attirer les talents, la France ne peut affaiblir son pouvoir d'attraction universitaire sans compromettre son influence intellectuelle, scientifique et culturelle ;

Sur proposition de Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que:

- Le Maire de Paris réaffirme son attachement au principe d'un accès égal à l'enseignement supérieur public, indépendamment de la nationalité des étudiant-es ;
- La Ville de Paris interpelle le gouvernement afin que soit rétabli un régime de droits d'inscription identique pour l'ensemble des étudiant-es inscrit-es dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- La Ville de Paris soutienne, dans le cadre de ses compétences et de ses partenariats universitaires, les initiatives favorisant l'accueil et l'accompagnement des étudiant-es internationaux au moindre coût ;
- Le gouvernement engage une évaluation publique et transparente du bilan financier réel de l'augmentation des droits d'inscription appliquée aux étudiant-es extra-européen-nes, ainsi que de ses conséquences sur l'attractivité universitaire et le rayonnement international de la France ;
- La Ville de Paris porte auprès de l'État et des instances compétentes la nécessité de renforcer une politique d'accueil fondée sur la coopération, l'accès au savoir et le rayonnement de la francophonie.